



Communication
Site Commune

Mairie de Caujac

1, rue de l'Église
31190 Caujac

Montpellier, le 12 novembre 2018

Objet : Concertation préalable du projet éolien de Cintegabelle (31)

Monsieur le Maire,

Un projet éolien est à l'étude sur la commune de Cintegabelle, porté par ENGIE Green France, et par l'association locale LES ENERGIES D'AGANAGUÈS. Nous souhaitons informer la population des principales caractéristiques du projet éolien, et lui permettre de s'exprimer, avant l'instruction du dossier par les Services de l'Etat.

Ainsi, du 27 novembre 2018 au 31 janvier 2019, nous ouvrons une période de concertation préalable. Un dossier synthétique de présentation du projet sera disponible en ligne et consultable dans les mairies de Cintegabelle et de Saint-Quirc, afin de permettre à chaque administré d'appréhender les grandes lignes du projet. En complément, des permanences d'information seront organisées par les porteurs de projet dans ces mêmes mairies.

Toutes les modalités d'information et d'expression sont disponibles dans l'avis de concertation, joint à ce présent courrier. N'ayant pas réussi à vous joindre par téléphone, nous vous informons par la présente, de cette concertation préalable.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, afficher l'avis joint dans votre mairie.

Sachez également que, pour informer largement la population, nous avons décidé d'envoyer cet avis par courrier aux administrés de toutes les communes citées dans le courrier.

Vous remerciant pour votre attention et votre compréhension, veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations

Lindi Isabel CHIN CHUC

Chef de projets éoliens

Lindi-Isabel.CHIN-CHUC@external.engie.com

Tél. +33 (0)4 67 91 15 09

Mob. 06 33 97 97 32

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Relative au projet de parc éolien sur la commune de CINTEGABELLE, dit projet de « Cintegabelle »

➤ Objet de la concertation

Cette concertation préalable concerne le projet de parc éolien de CINTEGABELLE sur la commune de Cintegabelle dans le département de Haute-Garonne. Ce projet est porté par une société dédiée dénommée ENGIE GREEN CINTEGABELLE, filiale à 100% d'ENGIE Green France, et par l'association locale LES ENERGIES D'AGANAGUÈS.

Nous souhaitons recueillir l'avis des habitants des communes de Cautjac, Cintegabelle, Gaillac-Toulza, Lissac et Saint-Quirc. Ainsi, du 27 novembre 2018 au 31 janvier 2019, nous ouvrons cette période de concertation dans le but d'informer la population des principales caractéristiques du projet éolien, et de lui permettre de s'exprimer.





➤ Initiateur de la concertation

La concertation préalable du public est à l'origine de ENGIE GREEN CINTEGABELLE, filiale d'ENGIE Green France et de l'association LES ENERGIES D'AGANAGUÈS. La concertation sera menée par Lindi CHIN CHUC, chef de projets chez ENGIE Green France et par Alex FRANC, co-président pour LES ENERGIES D'AGANAGUÈS.

➤ Durée et modalités de la concertation

La concertation aura lieu du 27 novembre 2018 au 31 janvier 2019 inclus, soit 65 jours.
Le dossier de concertation sera mis à disposition du public pour s'informer et donner son avis.

S'informer et donner son avis du 27 novembre 2018 au 31 janvier 2019 inclus

<p>En Mairie pendant les permanences</p> 	<p>Des permanences des porteurs du projet auront lieu dans les mairies de CINTEGABELLE et de SAINT-QUIRC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saint-Quirc – Mardi 27 novembre 2018 de 14h à 18h • Saint-Quirc – Mardi 29 janvier 2019 de 14h à 18h • Cintegabelle – Mercredi 28 novembre 2018 de 9h à 12h • Cintegabelle – Mercredi 30 janvier 2019 de 9h à 12h
<p>En Mairie sur registre</p> 	<p>Mairie de Cintegabelle, ouverte les : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h</p> <p>Mairie de Saint-Quirc, ouverte les : lundi et mardi de 14h à 18h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi de 13h30 à 15h30, vendredi de 14h à 19h</p>
<p>Sur Internet</p> 	<p>ENGIE Green France : http://engie-green.fr/actualites/concertations-prealables-cours/</p> <p>LES ENERGIES D'AGANAGUÈS : http://www.energies-aganagues.org/index.php/concertation-prealable/</p>
<p>Par voie postale ou par mail</p> 	<p>ENGIE Green France – Projet Cintegabelle – Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II – 215, rue Samuel Morse - CS 20756 – 34967 Montpellier Cedex 2, France cintegabelle.egn@engie.com</p> <p>LES ENERGIES D'AGANAGUÈS – Projet Citoyen – Vernou – 09700 Saint-Quirc, France concertation@energies-aganagues.org</p>

Le bilan de la concertation préalable et les mesures jugées nécessaires pour en tirer les enseignements seront publiés dans les trois mois suivant la fin de la concertation préalable sur les sites :

<http://engie-green.fr/actualites/concertations-prealables-cours/>
<http://www.energies-aganagues.org/index.php/concertation-prealable/>